



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, lundi 22 mai 2023

Renouvellement des titres d'identité

Plan d'urgence visant à améliorer les délais de délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité.

La délivrance des titres d'identité, carte nationale d'identité et passeport, est une mission dont la mise en œuvre est partagée par les communes, en charge de l'enregistrement des demandes titres, du CERT¹ chargé de l'instruction et de l'ANTS² chargé de la fabrication des titres.

En cette période, face à une **hausse inédite des demandes de nouveaux titres et de renouvellement de ceux-ci**, la demande de titres demeure élevée et ininterrompue tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale. Cela s'explique, notamment, par la hausse saisonnière des demandes liée à l'approche de la période estivale et la période des examens du mois de juin, ainsi qu'à l'effet de rattrapage post-pandémie.

Le premier trimestre de l'année 2023 confirme cette tendance préoccupante, malgré les efforts entrepris par chacun des acteurs pour répondre efficacement et durablement aux usagers.

Ne pouvant laisser perdurer cette situation, **les services de l'État en Guyane accompagnent et soutiennent l'ensemble des mairies**, dans la mise en œuvre de solutions visant à la réduction des délais de délivrance des titres d'identité.

Ce travail de synergie poursuit un double objectif :

- **Un objectif immédiat : l'augmentation rapide du nombre de rendez-vous en mairies offert aux usagers.**

Afin de démultiplier les créneaux de rendez-vous en mairie, le plan d'urgence gouvernemental donne la possibilité, pour les communes qui le souhaitent ou qui le peuvent, d'augmenter ou d'installer des dispositifs de recueils de demandes. Actuellement **23 dispositifs de recueils fixes et itinérants** sont comptabilisés sur l'ensemble du territoire de Guyane.

- **Un objectif durable : la réduction des délais d'obtention des titres.**

Un accompagnement et un soutien personnalisés aux mairies sur le contrôle qualité des demandes enregistrés. Un renforcement significatif des moyens d'instruction au sein des services préfectoraux permettra également de pouvoir répondre à l'accroissement attendu des demandes.

1 CERT : Centre d'expertise et de ressources des titres

2 ANTS : Agence nationale des titres sécurisés

Mairie Engagée : le contrat urgence titre (CUT)

Le plan gouvernemental prévoit également le « contrat urgence titre ». Il s'agit d'un dispositif permettant de soutenir financièrement les mairies engagées pour la délivrance des titres d'identités.

En Guyane, **quatre communes sont engagées dans ce dispositif** : Macouria, Rémire-Montjoly, Matoury et Mana.

La contribution de l'utilisateur est également requise pour la réussite de ce plan d'urgence. En effet, **de nombreuses procédures sont ralenties à cause d'une erreur ou d'un oubli de pièces du dossier de demande et donnent lieu à un recueil complémentaire³ d'information**. L'utilisateur est donc appelé à appliquer les bonnes pratiques notamment en étant attentif aux justificatifs et aux documents fournis en mairie. Il contribue ainsi à réduire le délai de traitement de sa demande.

Chiffres clés

Demandes enregistrées	2021		2022		1er trimestre 2023	
	CNI	Passeport	CNI	Passeport	CNI	Passeport
Sans recueil complémentaire	13 jours	8 jours	56 jours	54 jours	82 jours	76 jours
Avec recueil complémentaire	19 jours	15 jours	13 jours	8 jours	131 jours	145 jours
Nombre de titres délivrés	4959	6456	12 692	19 966	2 734	4 351

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr

³ Recueil complémentaire : procédure mise en oeuvre en cas d'incomplétude du dossier . Elle consiste à solliciter la mairie afin que l'utilisateur complète sa demande ou fournisse les bonnes informations et est génératrice de ralentissements et de retards pour la délivrance d'un titre